



**Comité Départemental de Karaté et Disciplines  
Associées Haute-Corse – CDKDA 2B**  
Complexe Sportif Paul Natali - Route de la gare –  
Lieu-dit Licciarella – 20290 BORGIO

- **Appel à candidature pour le poste de :**

## **Responsable Commission Sportive**

Dans le cadre des différentes missions qui lui sont confiées, le Comité Départemental de Karaté et Disciplines Associées Haute-Corse (**CDKDA 2B**) doit mettre en place l'organisation de compétitions de Kumite et de Kata.

A ce titre le comité départemental organise :

- les championnats départementaux individuels kata et combat des catégories MINIME, CADET, JUNIOR, SENIOR.

La participation à ces compétitions est qualificative pour les championnats régionaux/nationaux :

- Les coupes départementales individuelles kata et combat des catégories, PUPILLE et BENJAMIN.

La participation à ces compétitions est qualificative pour les coupes de ligue enfants. Ils organisent le cas échéant des compétitions par équipes.

Le Comité Départemental organisera, selon les demandes qui lui seront présentées, les compétitions pour les **Disciplines Associées**.

Le rôle de la **Commission Sportive** est d'assurer l'organisation de toutes ces compétitions avec la collaboration du responsable de l'arbitrage et du club hôte. Le **responsable de l'arbitrage** est responsable du déroulement de la compétition dans le respect du règlement fédéral et s'occupe de la gestion du corps arbitral. Les principales tâches de la **Commission Sportive** se répartissent en trois phases :

### **- Avant la compétition**

- Enregistre les compétiteurs et établit les listes d'engagés communiqués par le CDKDA 2B ;
- Procède au tirage au sort de chaque catégorie, en tenant compte des têtes de séries ;
- Emmène à la compétition : les tableaux, les listes d'engagés pour l'affichage et le contrôle, et le dossier des feuilles d'engagement en cas de litige.
- Prévoir et organiser les moyens matériels ainsi que la logistique

- Prévoir et organiser les moyens humains (gestion des bénévoles)
- Gérer et éditer les diverses accréditations
- Définir une zone destinée à l'espace podium sur le plateau compétition

## - Pendant la compétition

- Assurer le bon déroulement de la compétition, depuis le début de la pesée jusqu'à la fin du protocole ;
- Assurer le suivi du/des services d'accueil et de sécurité ;
- Réaliser les tableaux et les poules, effectuer le tirage au sort et imprimer les feuilles destinées aux arbitres
- Procéder à l'affichage des tableaux de compétition pour chaque catégorie, avant la compétition et au cours du déroulement de celle-ci ;
- Contrôler et valider les feuilles de résultats en lien avec le responsable de l'arbitrage
- Organiser le protocole de la remise des récompenses

## - Après la compétition

- Effectuer et diffuser un compte rendu de la compétition
- Diffuser les résultats
- Constituer un dossier complet de la compétition ;

## Logistique de la compétition

La Commission Sportive devra s'assurer que les moyens nécessaires à la bonne organisation de la compétition sont disponibles et présents sur l'enceinte prévue à cet effet.

A ce titre elle devra notamment :

- S'assurer que la structure d'accueil dispose d'un plateau de compétition pouvant accueillir le nombre de surface de combat demandée
- S'assurer que les tatamis et cage de coach sont bien à disposition pour la compétition et si besoin s'assurer du transport de ceux-ci vers la structure d'accueil
- S'assurer que les bacs et chaises et tables soient en nombre suffisant
- S'assurer que tous les moyens informatiques, visuels, sonorisation et de pesée sont présents
- S'assurer de la bonne délimitation des aires de combats vis-à-vis du public
- S'assurer de la disponibilité de vestiaires distincts pour les compétiteurs et compétitrices
- S'assurer de la couverture sanitaire, médicale et sécuritaire
- S'assurer de la présence d'une zone ou salle d'échauffement
- S'assurer d'avoir une salle de restauration pour les arbitres et officiels
- S'assurer d'avoir un podium et le nombre de récompenses nécessaires
- Assurer la mise en place de l'aire de compétition

**Les Conditions :**

- Avoir une expérience dans l'organisation de manifestations sportives.

Les candidats devront transmettre au comité départemental à l'adresse mail du comité (cdkda2b@gmail.com) avant **le 15 novembre 2022 :**

- Une lettre de candidature,
- Un CV mentionnant l'expérience dans le domaine précité.